



Lettre d'information N°14 - 10 avril 2025

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Retraite progressive :

Un arrêté du 4 avril 2025 liste les situations dans lesquelles un exploitant ne peut céder ses terres pour bénéficier de la cessation progressive d'activité.

Dans le reste de l'actualité

Contrat d'apprentissage :

Le décret n°2025-290 du 28 mars 2025 abaisse le seuil d'exonération des cotisations salariales des apprentis.

Travaux parlementaires :

Une proposition de loi impliquant le secteur agricole est actuellement débattue au Parlement. On fait le point.

Vaccination contre la FCO :

Des vaccins contre les sérotypes 1 et 8 de la fièvre catarrhale, commandés par l'Etat, seront mis à disposition des éleveurs, gratuitement, dès cet été, via leur vétérinaire sanitaire.

Les chiffres clés du commerce agroalimentaire de l'UE :

En 2024, le montant de la balance commerciale agroalimentaire de l'Union européenne était de 63,6 milliards d'euros. Si les exportations augmentent, les importations aussi et à un rythme plus soutenu.